

Le Collège de Peynier
ATC/A. Cunacchiotti

le 20 juin 2018

M^{me} Harini Evetque
Commissaire Enquêteur

Objet: permis d'aménager la Trille. Peynier
LRAR no: TA 156 6 14 3326 5

Madame,

Notre courriel en LRAR no TA 146 071 252 19 en date
du 4 juin 2018 étant resté sans réponse, - pourtant envoyé
dans le délai requis, nous vous redemandons :

- la prolongation de l'enquête publique de 15 jours
à compter du 27/06/18.

- d'organiser une réunion publique afin que l'ensemble
des personnes concernées soient informées de manière précise.

En effet, la complexité des documents mis en ligne, plus de
2000 pages, nécessite des explications claires et solides.

De plus, le mémoire en réponse de la Mairie à ce HRAE
n'a pas été disponible en ligne. Il l'a été à partir du
15 juin 2018 et suite aux demandes de M. Hubert

Greffier, conseiller municipal. (cf votre entretien à ce sujet
avec lui). J'ai moi-même constaté l'indisponibilité
du document.

Dans l'attente, de votre réponse que nous espérons positive,
recevez, Madame, nos salutations distinguées.

